



Marie-Anne Chapdelaine

Députée de votre circonscription

VOUS RENDRE COMPTE

AVRIL 2016



DÉPUTÉE À 100%
100% À VOS COTÉS

J'ai pris devant vous en Juin 2012 des engagements précis. Ma seule activité est donc d'être votre députée.

La politique est affaire de vérité. Parler vrai c'est dire ce qui va, comme ce qui ne va pas. Je ne méconnais pas les difficultés du moment, ni nos imperfections, nos erreurs parfois même. Mais je me refuse à taire ce que nous avons fait depuis 3 ans. Je me refuse à faire progresser une droite de plus en plus dure voire extrême en critiquant à l'excès le gouvernement.

Ce journal est l'occasion de vous rendre compte de ce qui a été fait. Je reste disponible tous les vendredis matins à ma Permanence pour en échanger avec vous.

Marie-Anne Chapdelaine

UN ENGAGEMENT PARTICULIER AU SERVICE DES FAMILLES



- Modulation des allocations familiales en fonction des ressources tout en garantissant leur universalité ;
- Allongement de la durée du congé parental de 6 mois à un an pour le premier enfant si les deux parents le prennent ;
- Création d'une **garantie publique pour les impayés de pension alimentaire** ;
- Augmentation de 25 % de l'**allocation de rentrée scolaire** ;
- **Majoration du complément familial** de 20 % et de l'**allocation de soutien familial** de 10 % depuis 2013 ;
- Égalité entre les couples avec la loi dite « **mariage pour tous** » ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe ;
- Proposition de loi relative à l'autorité parentale et à la protection de l'enfant.

MES ENGAGEMENTS

- **Disponibilité** : mandat unique, 3 jours à l'Assemblée et 4 jours en circonscription, 1 réunion publique par trimestre...
- **Proximité** : une permanence sans RV par semaine, une newsletter hebdomadaire, mon local sur la circonscription...
- **Mobilisation pour PSA la Janais et ses sous traitants** : interventions permanentes auprès des ministères, travail avec les élus locaux...

MON ACTIVITÉ

- 43 propositions de loi signées
- 1 490 amendements déposés, dont 494 adoptés
- 10 questions orales
- 56 questions écrites
- Présidente du Conseil Supérieur de l'Adoption.



BAISSE DES IMPÔTS SUR LE REVENU



- **En 2014**, 4,2 millions de ménages avaient déjà vu leurs impôts diminuer.
- **En 2015**, ce sont 9 millions de foyers fiscaux qui bénéficient d'une réduction d'impôt avec, notamment, la suppression de la première tranche d'imposition.

Concrètement, un couple salarié avec deux enfants dont le revenu annuel imposable est de 39 300 euros n'est plus imposable. Un couple de retraités aux revenus nets imposables de 33700 euros voit baisser ses impôts de 357 euros.



LA GAUCHE EST AU RENDEZ-VOUS DU PROGRÈS

- **Retraite à 60 ans pour les carrières longues**
250.000 français ont d'ores et déjà bénéficié de cette mesure.
- **Prise en compte la pénibilité au travail**
Instauré le 1^{er} janvier 2015, le compte pénibilité permet de réduire la durée de cotisation des travailleurs exerçant des métiers pénibles.
- **Création du compte personnel d'activité**
C'est un engagement du Président de la République : dès 2017, tout salarié aura en France un compte personnel d'activité regroupant le compte de formation, le compte pénibilité et le compte épargne-temps.
- **Lutte contre le renoncement aux soins**
D'ici à 2017, le tiers-payant va être progressivement généralisé pour tous les assurés.

- **Adaptation de la société au vieillissement**
Une revalorisation conséquente de l'APA, de 19 à 30 % selon le niveau de dépendance, a été votée et concernera 700.000 personnes, tandis qu'un droit au répit pour les personnes ayant à charge des proches en situation de dépendance a été institué. Généralisation de la complémentaire santé pour les salariés : elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.
- **Accès aux soins des plus précaires**
Nous avons relevé les plafonds de ressources de nombreuses allocations pour en faire bénéficier un plus grand nombre : travailleurs précaires, familles et retraités modestes, 600.000 personnes supplémentaires bénéficient de la CMU complémentaire santé et de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS).



RÉUSSIR LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET FIN

- **Des politiques actives pour l'emploi**
155.000 emplois d'avenir, 43.000 contrats de génération liant le destin professionnel d'un jeune à celui d'un senior, zéro cotisation jusqu'à 1,6 SMIC, plan de formations aux métiers en pénurie de main d'œuvre, lutte contre le détachement abusif.
- **Soutien des bas salaires**
Trop complexes et lents, le RSA activité et la prime pour l'emploi ont été fusionnés le 1^{er} janvier 2016. La nouvelle prime d'activité offrira l'équivalent d'un 13^{ème} mois à 5 millions de travailleurs gagnant jusqu'à 1400€ par mois. Elle bénéficiera aux jeunes qui étaient exclus des dispositifs précédents.

- **Renforcement de la formation professionnelle**
Depuis le 1^{er} janvier 2015, il existe en France un compte personnel de formation attaché à la personne tout au long de sa vie active. Plus d'un million de personnes en bénéficient déjà.
- **La nouvelle France industrielle**
10 plans de reconquête industrielle ont été lancés sur les produits et les marchés de demain.
- **Priorité à la compétitivité**
Avec le pacte de responsabilité qui complète le CICE, un processus massif de baisse de la fiscalité pesant sur le travail a été enclenché. Cet effort de 41 milliards d'euros est placé au service de la compétitivité.

2012

- Retraite à 60 ans pour ceux ayant travaillé tôt
- + 25% pour l'allocation de rentrée scolaire
- Encadrement des loyers à la relocation

2013

- Garanties de loyers pour les salariés précaires et les jeunes
- Contrat de génération
- Création de 60 000 postes dans l'Education Nationale

2014

- Baisse de l'impôt sur le revenu pour 4.2 millions de foyers
- Réduction du coût du permis de conduire
- Réforme des bourses étudiantes

■ **L'effort se poursuivra en 2016** à hauteur de 2,1 milliards d'euros d'allègements d'impôts pour 8 millions de ménages.



Fête des pains dans le quartier Bréquigny (à Rennes).



Nouvel an Cambodgien.



Intervention de Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées à Carrefour 18 (Rennes).



Sur le marché du Blossne (à Rennes) avec Jean-Yves Le Drian.



Visite du Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.



SOCIAL

→ Lutte contre la pauvreté

Après 10 ans de gel, de nombreux minima sociaux ont été relevés. Minimum vieillesse porté à 800€, revalorisation des petites retraites, revalorisation du RSA de 10 % sur 5 ans (en plus de l'inflation), augmentation du complément familial et de l'allocation de soutien familial pour les familles mono-parentales.

→ Progressivité de l'impôt

- 2015 : suppression de la 1^{ère} tranche d'impôt sur le revenu permettant une baisse de cet impôt pour 9 millions de ménages
- Création d'une nouvelle tranche à 45 % pour les revenus supérieurs à 150.000€
- Alourdissement de la fiscalité sur les revenus financiers
- Plafonnement des niches fiscales et fiscalisation des stock-options



ANCIEN DE LA FRANCE

→ Promotion de l'apprentissage

Prime de 1000€ pour chaque apprenti supplémentaire dans les entreprises de moins de 250 salariés, de 2000€ dans celles de moins de 11 salariés et de 4400€ lorsque l'apprenti a moins de 18 ans : l'apprentissage est une priorité économique et sociale avec l'objectif d'avoir 500.000 apprentis en entreprise à l'horizon 2017.

→ Le volontarisme politique au cœur de la politique économique

Lancement d'une politique active de lutte contre les délocalisations, décret de protection des secteurs stratégiques, plan de sauvetage de l'industrie automobile française.

→ Miser sur l'investissement

Banque publique d'investissement disposant de 42 milliards d'euros pour soutenir le développement des entreprises, retour de l'investissement publique dans les infrastructures.

2015

2016

- Baisse de l'impôt sur le revenu pour 9 millions de foyers
- Revalorisation du RSA
- "Embauche PME" : déjà plus de 100 000 recrutements
- Création de la prime d'activité

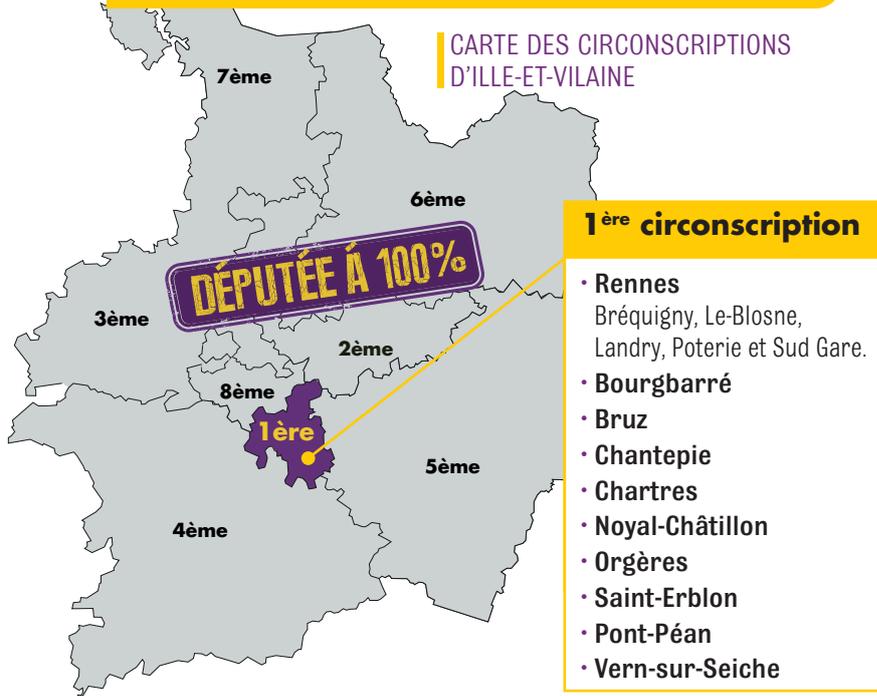


SE RENCONTRER, ÉCHANGER, DÉBATTRE

Je suis tout particulièrement attachée à vous rencontrer à ma permanence parlementaire chaque vendredi matin.

FAITES PASSER L'INFORMATION

Une permanence parlementaire est ouverte sans RDV chaque vendredi de 9h30 à 10h30 au 104 boulevard Clemenceau, 35200 Rennes.



A Lampedusa, en visite officielle, sur les enjeux migratoires.



Au Ministère des Outre-Mer pour la mission confiée par le Premier Ministre sur la Guyane.



A l'inauguration de la DGA à Bruz.



Avec le secrétaire d'État, Mathias Fekl, en visite du Centre des Congrès de Rennes.

RESTER EN CONTACT

Sur Internet

- Twitter : @ma_chapdelaine
- Site : machapdelaine.fr
- Facebook : www.facebook.com/machapdelaine



Recevoir les infos

- Newsletter
- Pour vous inscrire :
marianne.chapdelaine@gmail.com



Me contacter

- Tél : 02 99 86 00 71
- 104 boulevard Clemenceau
35200 RENNES

